



COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Comité de la réduction des risques de catastrophe

Première session  
25-27 mars 2009  
Bangkok

**RENFORCER LA COOPÉRATION RÉGIONALE POUR LA RÉDUCTION  
DES RISQUES DE CATASTROPHE EN ASIE ET DANS LA PACIFIQUE :  
ALERTE RAPIDE ET PLANIFICATION PRÉALABLE  
AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE**

(Point 5 b) de l'ordre du jour provisoire)

*Note du secrétariat*

**RÉSUMÉ**

Si les données, les connaissances et l'expertise sont de plus en plus accessibles, ces formes d'information n'atteignent pas encore efficacement ceux qui en ont le plus besoin. Cela est particulièrement vrai dans les pays les moins avancés (PMA) et les petits États insulaires en développement. L'enquête mondiale des Nations Unies a noté d'importantes failles dans les systèmes d'alerte rapide des PMA par suite de l'insuffisance de leurs capacités de base en matériels, compétences et ressources financières.

Dans ce contexte, le présent rapport examine l'état actuel de l'alerte rapide au niveau communautaire et centrée sur la population, et évalue les mesures prises à l'échelon mondial, régional et national en vue d'instituer une politique d'habilitation et des cadres institutionnels pour l'alerte rapide dans le contexte de la mise en œuvre, en Asie et dans le Pacifique, du Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015 : pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes. Il met l'accent sur les pays insulaires du Pacifique en raison de leur vulnérabilité à diverses catastrophes naturelles et de l'insuffisance de leur infrastructure de communication. Sont présentées en conclusion un certain nombre de questions que le secrétariat souhaite soumettre au Comité pour examen.

## TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Introduction .....	2
I. L'ALERTE RAPIDE : SITUATION ACTUELLE .....	4
II. L'ALERTE RAPIDE EN CAS DE CATASTROPHE DANS LE PACIFIQUE .....	8
III. PRINCIPAUX ALÉAS DANS LE PACIFIQUE ET MOYENS D'AMÉLIORER L'ALERTE RAPIDE.....	12
A. Les cyclones.....	12
B. Les volcans .....	12
C. Les tsunamis .....	13
D. Points de contacts – examen préliminaire des lacunes .....	13
IV. L'ALERTE RAPIDE À DESTINATION DES COLLECTIVITÉS : COMMENT CONSOLIDER LES EFFORTS DANS LE PACIFIQUE .....	15
V. QUESTIONS SOUMISES À L'ATTENTION DU COMITÉ.....	16

### Introduction

1. L'enquête mondiale sur les systèmes d'alerte rapide (A/C.2/61/CRP.1) réalisée à la demande du Secrétaire général en 2006 (voir A/59/2005) et la réunion dont elle a fait l'objet<sup>1</sup> ont réaffirmé le rôle clef des systèmes d'alerte rapide pour réduire les pertes résultant des catastrophes.<sup>2</sup> Les résultats d'enquête montrent notamment que des technologies d'alerte rapide sont disponibles pour presque tous les types d'aléas et sont en usage dans la plupart des régions du monde. Dans certains endroits, même des aléas tels que les inondations soudaines et les effets du climat, peuvent maintenant faire l'objet de certaines formes de prévision ou d'annonces utiles.

2. Cette situation reflète les progrès sensibles de la disponibilité de données, d'informations et de connaissances sur les catastrophes à l'échelle régionale et mondiale pour quiconque dispose des connaissances et des moyens de connexion voulus. Ainsi, des moyens opérationnels de suivi des tempêtes, d'observation et d'alerte sont largement accessibles auprès du Centre Asie-Pacifique d'information sur les urgences et les catastrophes.<sup>3</sup> Les prévisions météorologiques reçues de l'ensemble du monde sont disponibles grâce à des portails tels que celui de l'Organisation météorologique mondiale (OMM).<sup>4</sup> Des prévisions du climat peuvent être obtenues de l'Université de Columbia<sup>5</sup> et du National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) des États-Unis.<sup>6</sup> Les alertes aux tsunamis sont lancées par le Centre d'alerte au tsunami pour la région du Pacifique.<sup>7</sup> La NOAA donne également des informations sur les cendres volcaniques

---

<sup>1</sup> La réunion ([www.exc3.org](http://www.exc3.org)) a été suivie par environ 1 250 participants de 132 pays; un tiers environ des membres et membres associés de la CESAP y ont envoyé des délégations officielles.

<sup>2</sup> On peut considérer que les systèmes modernes d'alerte rapide ont débuté avec l'avènement de la météorologie par satellite en 1960, et du réseau mondial de sismographe normalisé en 1961.

<sup>3</sup> <http://www.afap.org/apcedi/>.

<sup>4</sup> <http://worldweather.wmo.int/>.

<sup>5</sup> [http://iri.columbia.edu/climate/forecast/net\\_asmt/](http://iri.columbia.edu/climate/forecast/net_asmt/).

<sup>6</sup> <http://www.cpc.noaa.gov/pacdir/NCCA1.shtml>.

<sup>7</sup> <http://www.prh.nws.gov/ptwc>.

(provenant d'éruptions qui peuvent mettre les aéronefs en danger).<sup>8</sup> L'information sur les tremblements de terre est disponible auprès du U.S. Geological Survey<sup>9</sup> et du Centre sismologique euro-méditerranéen.<sup>10</sup>

3. Depuis le tremblement de terre et le tsunami survenus dans l'océan Indien le 26 décembre 2004, la mise en commun de renseignements sismologiques et d'autres données sous la forme d'archives harmonisées à l'échelle mondiale a sensiblement progressé en Asie du Sud-Est. Les systèmes australien, indien et thaïlandais d'alerte au tsunami sont progressivement équipés de matériels de calcul, de communication et d'appui technique de premier ordre<sup>11</sup>. Toutefois, l'entretien et la communication de données et informations exactes semblent se heurter à certains problèmes<sup>12</sup>.

4. Bien que les données, les connaissances et l'expertise soient de plus en plus accessibles, il est clair que bien souvent cette information n'atteint pas encore efficacement ceux qui en ont le plus besoin et n'est pas pleinement exploitée pour réduire les risques de catastrophe ou permettre une bonne préparation en réponse à une alerte rapide. Cela est particulièrement vrai dans les PMA et dans les petits États insulaires en développement. L'enquête mondiale susmentionnée relève d'importantes insuffisances des systèmes d'alerte rapide des PMA au niveau du matériel, des compétences et des ressources de base.

5. Comme l'indiquent d'autres documents d'information établis pour le Comité de la réduction des risques de catastrophe à sa première session, le nombre des catastrophes naturelles répertoriées est en hausse et un grand nombre de personnes y demeurent exposées. Les catastrophes continuent à faire de nombreuses victimes, entraînent des dommages économiques et sociaux et font obstacle à l'action de développement dans la région.

6. Dans les recommandations de l'Enquête mondiale précitée, les commissions et organisations régionales travaillant dans le domaine de la prévention des catastrophes, de la planification préalable et de l'alerte rapide sont invitées à favoriser les partenariats et élaborer des stratégies et des plans à l'appui de la mise en place de systèmes d'alerte rapide dans leur région (voir A/C.2/61/CRP.1).

7. Dans le présent document, le secrétariat examine la situation actuelle de l'alerte rapide au niveau communautaire et centrée sur la population et évalue les mesures mondiales, régionales et nationales à prendre pour instaurer en Asie et dans le Pacifique des politiques d'habilitation et des cadres institutionnels pour l'alerte rapide dans le contexte de la mise œuvre du Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015 : pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes<sup>13</sup>. Il souligne la nécessité d'apporter une attention particulière aux pays insulaires du Pacifique étant donné leur vulnérabilité à divers types de catastrophes naturelles et les insuffisances de leur infrastructure de communication (voir aussi E/ESCAP/CICT/1) et soumet un certain nombre de questions à l'attention du Comité.

---

<sup>8</sup> <http://www.ssd.noaa.gov/VAAC/>.

<sup>9</sup> [http://earthquake.usgs.gov/eqcenter/recenteqsww/Quakes/quakes\\_all.php](http://earthquake.usgs.gov/eqcenter/recenteqsww/Quakes/quakes_all.php).

<sup>10</sup> <http://www.emsc-csem.org/index.php?page=home>.

<sup>11</sup> Shailesh Nayak et Srinivasa Kumar, « The first tsunami early warning centre in the Indian Ocean » « Know Risk » (Stratégie internationale de prévention des catastrophes, 2005).

<sup>12</sup> La première station de bouée DART gérée par la Thaïlande dans l'océan Indien est en retard dans son programme d'entretien tandis que la deuxième station gérée par l'Indonésie ne communiquait pas de données à la date de rédaction du présent document, ses installations ayant été endommagées en mars 2008 (<http://www.phuketgazette.net/news/index.asp?id=6727> et <http://www.angkor.com/2bangkok/2bangkok/forum/showthread.php?p=22582>). Des données sur les stations DART sont disponibles à l'adresse <http://www.ndbc.noaa.gov/dart.shtml>.

<sup>13</sup> A/CONF.206/6 et Corr.1, chap. 1, résolution 2.

## I. L'ALERTE RAPIDE : SITUATION ACTUELLE

8. L'alerte rapide centrée sur la population est au cœur du Cadre d'action de Hyogo. L'un des objectifs énoncés à la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes en 2005 est « de faire en sorte que les informations ayant trait aux catastrophes soient plus fiables et que, dans toutes les régions, le public et les organismes de gestion des catastrophes aient davantage accès aux informations appropriées ». En conséquence, l'un des objectifs stratégiques du Cadre d'action est « de mettre en place, à tous les niveaux, notamment au niveau des collectivités, les institutions, mécanismes et capacités qui peuvent aider systématiquement à accroître la résilience face aux aléas, ou de les renforcer s'ils existent déjà ».

9. D'une manière générale, le Cadre d'action recommande la prise en considération d'un certain nombre de facteurs tels que les sexospécificités, la diversité des cultures, l'âge et les catégories vulnérables, lors de la planification des activités de réduction des risques de catastrophe. Il y est recommandé notamment « de doter aussi bien les collectivités que les autorités locales des moyens de gérer et de réduire les risques de catastrophe en leur donnant accès aux informations et aux ressources nécessaires et en leur conférant l'autorité voulue pour prendre des mesures propres à réduire les risques de catastrophe », l'accent étant mis sur les pays en développement sujets aux catastrophes, en particulier les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement. Ainsi, le renforcement de l'alerte rapide a été indiqué comme l'une des cinq priorités du Cadre d'action de Hyogo. La Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes définit, quant à elle, les quatre éléments des systèmes d'alerte rapide axée sur la population (voir figure 1).

**Figure 1. Quatre éléments principaux des systèmes d'alerte rapide axés sur la population**

<p><b>CONNAISSANCE DU RISQUE</b></p> <p>Collecte systématique des données et évaluation des risques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les risques et les vulnérabilités sont-ils bien connus ?</li> <li>- Quels sont les problèmes et les tendances de ces facteurs ?</li> <li>- Les cartes des risques et les données sont-elles largement disponibles ?</li> </ul>	<p><b>SURVEILLANCE ET SERVICES D'ALERTE</b></p> <p>Développement de la surveillance des risques et des services d'alerte rapide</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les bons paramètres sont-ils surveillés ?</li> <li>- La base scientifique des prévisions est-elle solide ?</li> <li>- Des alertes précises peuvent-elles être générées en temps utile ?</li> </ul>
<p><b>DIFFUSION ET COMMUNICATION</b></p> <p>Communication des informations relatives aux risques et alertes rapides</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les alertes touchent-elles toutes les personnes exposées aux risques ?</li> <li>- Les risques et alertes sont-ils bien compris ?</li> <li>- Les informations relatives aux alertes sont-elles claires et utilisables ?</li> </ul>	<p><b>CAPACITÉ DE RÉPONSE</b></p> <p>Création de capacités de réponse nationales et communautaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les plans de réponse sont-ils à jour et testés ?</li> <li>- Les capacités et les connaissances locales sont-elles utilisées ?</li> <li>- Les gens sont-ils préparés et prêts à réagir en cas d'alerte ?</li> </ul>

Source: Stratégie internationale de prévention des catastrophes, plate-forme pour la promotion de l'alerte rapide.

10. L'enquête mondiale a permis de constater que les principales failles des systèmes d'alerte rapide se situent au niveau de la diffusion des bulletins d'alerte et de la préparation à agir et résultent du manque de volonté politique, d'une médiocre coordination entre les différents intervenants et de l'absence de sensibilisation et de participation de la population. L'une des lacunes indiquées dans le rapport, dans le contexte de la surveillance des services d'alerte, provient de ce que les systèmes de communication ne sont pas en mesure de fournir en temps voulu des prévisions exactes et utiles, et de transmettre l'alerte rapide jusqu'au niveau des collectivités.

11. Ce manque d'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et à la connectivité constitue un obstacle majeur à l'édification de systèmes d'alerte rapide de bout en bout dans de nombreuses régions du monde, y compris l'Asie et le Pacifique. Un rapport a noté que les populations les plus vulnérables aux aléas naturels vivent dans des régions éloignées, dépourvues de moyens de connectivité fiable et de grande portée<sup>14</sup>. Cette absence de connectivité empêche les organismes nationaux de gestion des catastrophes de recevoir et d'analyser les données et l'information dont disposent les organismes et réseaux internationaux et régionaux. En conséquence, le développement des technologies de l'information et de la communication, en particulier les nouvelles technologies terrestres et spatiales sans fil, aiderait à accroître la portée et l'action de gestion des catastrophes et les capacités analytiques qu'elle fait intervenir. Cet accès aux technologies au niveau communautaire devrait être relié à des dispositions institutionnelles non techniques « du dernier kilomètre ».

12. Dans ce contexte, le présent document met l'accent sur les moyens de renforcer la diffusion de l'alerte et la planification préalable, qui constituent des éléments essentiels d'un système d'avertissement plus efficace au niveau communautaire, notamment dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement. Un rapport de situation établi sur la base des rapports soumis à la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes présente certains des progrès faits par les États membres de la région dans la réalisation des Objectifs du Cadre d'action de Hyogo, y compris l'adoption de bonnes pratiques<sup>15</sup>. Dans le domaine des systèmes d'alerte rapide, le rapport note que malgré les efforts de nombreux acteurs, les États membres mettent généralement l'accent sur les aléas les plus graves qui représentent pour eux une menace. En outre, l'action peut être menée séparément par les divers organismes concernés (les tempêtes par les services météorologiques, les tremblements de terre par d'autres organismes). Les systèmes d'alerte assurant la communication de bout en bout font donc souvent défaut. De tels systèmes permettraient d'établir la liaison entre les données et l'information mondiales et régionales et l'action d'alerte rapide au niveau local.

13. S'agissant de la création d'un système d'alerte rapide opérant de bout en bout, le rapport de situation cite diverses mesures prises à l'échelon national, notamment pour le renforcement des capacités et l'amélioration de la diffusion d'informations exactes en temps utile au niveau communautaire. En 2006, des organisations non gouvernementales ont lancé à Sri Lanka une initiative consistant à équiper les villages touchés par les tsunamis de microterminaux VSAT, de lignes téléphoniques et de radios portables et à y dispenser une formation, ce qui a permis de procéder au premier test sur le terrain de la radio par satellite pour une action spécialisée d'alerte, d'intervention en cas de catastrophe et de relèvement.

---

<sup>14</sup> Stratégie internationale de prévention des catastrophes, "Living with Risk: global review of disaster reduction initiatives" (disponible à l'adresse [www.unisdr.org/eng/about\\_isdr/basic\\_docs/LwR2004/ch5\\_Section5.pdf](http://www.unisdr.org/eng/about_isdr/basic_docs/LwR2004/ch5_Section5.pdf)).

<sup>15</sup> Centre asiatique de prévention des catastrophes, Stratégie internationale de prévention des catastrophes, et Centre asiatique de planification préalable aux catastrophes, « Baseline Status Report on Disaster Risk Reduction (DRR) in Asia and the Pacific ».

14 La troisième Conférence internationale sur l'alerte rapide, tenue en 2006 a constitué une instance mondiale permettant d'obtenir une vue d'ensemble de l'état actuel de l'alerte rapide, ainsi que l'avis d'experts et de parties prenantes sur les possibilités de développer l'alerte rapide et les obstacles à surmonter, tout en mettant en évidence des projets novateurs en la matière.<sup>16</sup> S'agissant des mesures à prendre pour une meilleure connaissance des risques, les points ci-après ont été signalés comme étant particulièrement importants, notamment dans le contexte de l'alerte rapide au niveau communautaire:

a) Améliorer l'accès à des données, informations et technologies fiables, à des centres régionaux d'information et à des arrangements mieux coordonnés pourrait favoriser le transfert de connaissances entre les pays développés et les pays en développement;

b) Il importe de mettre en place des systèmes efficaces de communication afin que les avis d'alerte soient bien compris et fassent l'objet de mesures appropriées;

c) La diffusion de l'information et des avis d'alerte dans les zones éloignées continue à poser un problème qui requiert des méthodes et des technologies à la fois techniques et non techniques;

d) L'utilisation des structures et systèmes communautaires existants doit se faire avec la participation de la population et des autorités locales;

e) L'information et les données d'expérience doivent être recueillies et stockées dans des bases de données afin de permettre d'adapter les modèles et les systèmes d'alerte rapide;

f) Il importe d'améliorer les systèmes d'information publique et l'infrastructure de communication.

15. Le rapport de la Conférence souligne également que l'infrastructure de TIC assurant la diffusion des messages doit être opérationnelle et fiable 24 heures par jour et atteindre les zones les plus éloignées du pays. L'alerte rapide devrait porter sur différents types de menaces et répondre aux besoins divers des différents groupes de la société. On a cité l'exemple du système d'alerte rapide de la Jamaïque, qui s'est révélé efficace pour diffuser l'alerte en cas d'ouragan ou de tempête mais non pas pour signaler les crues.

16. Dans l'ensemble, le rapport concluait que les avis d'alerte n'atteignaient pas la totalité de la population menacée en raison de l'insuffisance des infrastructures télématiques et de l'absence de moyens de renfort dans les services d'information (moyens permettant d'atteindre la population par différents canaux de communication si un canal particulier fait défaut) dans de nombreux pays. Plus précisément, les problèmes de diffusion de l'information et de communication ont été récapitulés comme suit:

a) insuffisance des arrangements institutionnels,

b) nécessité de renforcer les systèmes et technologies de télécommunication en particulier dans les PMA,

c) manque d'homogénéité des nomenclatures, protocoles et normes à l'échelon national et international,

d) prolifération des technologies de communication et absence d'une autorité unique et reconnue (que la population respecte et dont elle suit les consignes),

---

<sup>16</sup> "Early Warning – from Concept to Action: the Conclusion of the International Conference on Early Warning" (2006) (disponible à l'adresse [www.ewc3.org/upload/downloads/Early\\_warning\\_complete2.pdf](http://www.ewc3.org/upload/downloads/Early_warning_complete2.pdf)).

- e) insuffisance de l'engagement des médias et du secteur privé,
- f) manque de prise en compte des enseignements tirés des alertes précédentes.

17. Ainsi, le défi, lorsqu'il s'agit d'améliorer l'alerte rapide au niveau communautaire grâce à une meilleure diffusion des messages et à une meilleure préparation des collectivités, est d'intégrer les connaissances et la perception des communautés sociales et économiques pertinentes aux systèmes existants, qui sont essentiellement fondés sur les techniques (voir A/C.2/61/CRP.1). En outre, pour la constitution de systèmes nationaux d'alerte rapide centrés sur la population, le rapport de l'enquête mondiale a recommandé notamment a) l'exécution d'une enquête nationale systématique portant sur l'ensemble des besoins, b) l'élaboration au niveau national d'un plan et d'une stratégie à long terme pour la diffusion des avis d'alerte et c) l'évaluation des risques au niveau des communautés.

18. Il existe déjà un certain nombre d'instruments, de directives et d'outils pour aider les États membres et autres parties prenantes à progresser dans l'établissement de système plus efficaces et plus complets d'alerte rapide. Ainsi, les textes issus de la troisième Conférence internationale sur les systèmes d'alerte rapide comportaient un document intitulé « Developing early warning systems : a checklist »<sup>17</sup>. Le secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes a élaboré une publication intitulée « Words into Action: A guide for Implementing the Hyogo Framework »<sup>18</sup> qui énumère les mesures à prendre, indique les responsabilités et les ressources, et donne de bons exemples dans le domaine de l'alerte rapide. La démarche suivante pourrait constituer à appliquer ces instruments de manière systématique et durable, en mettant l'accent sur la diffusion des avis d'alerte et la préparation communautaire.

#### **Encadré 1**

##### **Réduire le nombre des victimes grâce à des systèmes d'alerte rapide**

Un exemple largement cité de système efficace d'alerte rapide est le Programme de préparation en prévision des cyclones du Gouvernement du Bangladesh et de la Société bangladaise du Croissant-Rouge, qui a institutionnalisé la diffusion aux collectivités d'avis d'alerte au cyclone par le Service météorologique du Bangladesh grâce à son vaste réseau radio. À l'issue de cette diffusion, 33 000 volontaires propagent le message à l'intention des villageois à l'aide de mégaphones et de sirènes et aident les groupes vulnérables à se rendre aux abris anti-cyclone.<sup>a</sup>

Grâce à l'efficacité du programme, le pays a enregistré une réduction dramatique des pertes de vies résultant des catastrophes. En 1970, le cyclone Bhola, réputé le plus meurtrier des dernières décennies, avait fait près de 300 000 morts dans le pays. En 1991, le cyclone Gorky a dévasté le pays et causé, selon les estimations, 140 000 morts. En comparaison, depuis la mise en place en 2003 du Programme global de gestion des catastrophes, qui complète le Programme de préparation en prévision des cyclones, les pertes de vies imputables aux cyclones ont sensiblement diminué.<sup>b</sup> En 2007, le cyclone Sidr, a entraîné, selon les estimations, 3 406 décès.<sup>c</sup> Des décennies de travail sur les mécanismes de riposte, y compris les abris, ont largement porté leurs fruits pour les collectivités du pays.

<sup>a</sup> Stratégie internationale de prévention des catastrophes, *Words into Action: A Guide for Implementing the Hyogo Framework* (Genève, 2007).

<sup>b</sup> Maryam Golnaraghi, J. Douris and J.B. Migraine, «Saving lives through early warning systems and emergency preparedness» in *Know Risk* (Stratégie internationale de prévention des catastrophes, 2005).

<sup>c</sup> Bangladesh, «Cyclone Sidr in Bangladesh: Damage, loss and needs assessment for disaster recovery and reconstruction», document de synthèse (2005).

<sup>17</sup> Voir [www.ewc3.org/upload/downloads/checklist.final\\_pdf.pdf](http://www.ewc3.org/upload/downloads/checklist.final_pdf.pdf).

<sup>18</sup> Stratégie internationale de prévention des catastrophes. *Words into Action: A Guide for Implementing the Hyogo Framework* (Genève, 2007), (disponible à l'adresse [www.unisdr.org/eng/hfa/docs/Words-into-action/Words-Into-Action.pdf](http://www.unisdr.org/eng/hfa/docs/Words-into-action/Words-Into-Action.pdf)).

## II. L'ALERTE RAPIDE EN CAS DE CATASTROPHE DANS LE PACIFIQUE

19. Le Programme des Nations Unies pour le développement a noté que les petits pays insulaires en développement sont particulièrement exposés en cas de catastrophe, et que les petits pays en général sont plus vulnérables aux aléas, en particulier les cyclones.<sup>19</sup> Le PNUD a également souligné que l'isolement limite le choix des stratégies de riposte, en particulier dans les régions éloignées et rurales. En outre, les risques liés aux changements climatiques et les capacités limitées de gestion de ces risques créent de graves problèmes dans les petits États insulaires en développement. Le secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes estime que ces pays souffriront chaque année d'inondations, d'ondes de tempêtes, de l'érosion et d'autres aléas dans les zones côtières du fait de l'élévation du niveau de la mer d'ici les années 2080.<sup>20</sup>

### Encadré 2

#### Le cyclone Heta

Le cyclone Heta, survenu en janvier 2004, a été un typhon<sup>a</sup> de grande intensité qui a causé des dommages catastrophiques aux Samoa américaines, à Nioué, à Samoa, aux Tonga et à Wallis et Futuna, avec des vents atteignant 260 km/h. Bien qu'il n'ait causé qu'un seul décès d'après l'information disponible, on lui impute plus de 150 millions de dollars de dégâts, un grand nombre d'installations physiques ayant été détruites ou gravement endommagées. Les efforts de développement ont été mis en attente et rendus considérablement plus coûteux vu la nécessité de rétablir les conditions d'existence et l'organisation des collectivités.

L'Australian Foundation for the Peoples of Asia and the Pacific (AFAP) a publié 11 bulletins concernant Heta entre le 1<sup>er</sup> et le 7 janvier 2004.<sup>b</sup> Ces bulletins font apparaître le progrès et l'impact de la tempête, et les mesures prises par une organisation non gouvernementale établie de longue date pour tenir les services officiels et le public informés. Chaque bulletin comportait des liens vers des informations provenant d'autres sources. Le premier bulletin d'alerte mentionnait la formation d'«un petit système cyclonique» entre Apia et Tokelaou, qui pouvait toucher le Samoa, les Samoa américaines, les Tokelaou, les Tonga et Nioué; il indiquait que les dommages prévus semblaient devoir être faibles mais qu'il convenait de surveiller le système au cours des jours suivants, une intensification rapide et des changements de cours étant possibles. Les bulletins d'alerte suivants mentionnaient un accroissement de l'intensité, contenaient des avis d'alerte plus précis, l'indication sommaire de dommages subis par certains groupes d'îles affectés et l'évaluation initiale de l'efficacité des préparatifs,<sup>c</sup> à mesure que la tempête se transformait en un super-cyclone de la catégorie 5, Wallis étant ajouté à la liste des communautés touchées.

Les pires cyclones enregistrés dans le Pacifique Sud, tel qu'Heta, ont généralement causé des dommages catastrophiques aux bâtiments, à l'infrastructure et aux cultures et provoqué des dégâts importants de l'environnement, comme l'envasement de l'habitat côtier et l'intrusion de déchets (y compris des polluants). Des vents tempétueux arrachent les toits et causent d'autres dégâts aux installations physiques; les pluies entraînent des inondations, de l'érosion et des glissements de terrain, et les ondes de tempête ont leurs effets sur la configuration du terrain et les structures côtières. L'action de développement et les conditions d'existence de la population sont gravement compromises (même si les pertes de vies sont généralement peu nombreuses).

<sup>19</sup> Programme des Nations Unies pour le développement «Réduire le risque de catastrophe: un défi pour le développement (New York, 2004).

<sup>20</sup> Stratégie internationale de prévention des catastrophes, Note d'information «Chimate Change and Disaster Risk Reduction» (2008).



Les rapports de l'AFAP relèvent les bons résultats obtenus par la préparation aux catastrophes à Samoa, aux Samoa américaines et aux Tonga mais relèvent néanmoins que malgré de vastes préparatifs, le cyclone Heta a été si destructeur lorsqu'il a frappé Nioué qu'il a entraîné des dégâts graves et parfois catastrophiques, y compris la destruction de l'hôpital. D'importantes installations ont de même été détruites aux Tonga. Les communications ont été rapidement restaurées avec l'aide de la Polynésie française et d'autres parties, et des secours ont été rapidement acheminés.

<sup>a</sup> Les cyclones du Pacifique oriental sont appelés ouragans, ceux du Pacifique occidental sont appelés typhons et les cyclones de l'Australie, du Pacifique Sud et de l'Océan indien sont appelés cyclones tropicaux.

<sup>b</sup> Voir [http://www.afap.org/apced/archive/2004\\_01\\_01archive.html](http://www.afap.org/apced/archive/2004_01_01archive.html).

<sup>c</sup> Les préparatifs ont comporté une action à moyen terme consistant dans la mise en place d'une digue à Samoa, et une action à court terme consistant en l'ouverture d'abris, le démantèlement temporaire de matériel sensible tel que les paraboles, et la diffusion de bulletins radio toutes les demi-heures pour l'information de la population.

20. Les conclusions précitées sont particulièrement inquiétantes si l'on pense à l'état de développement de l'infrastructure informatique et télématique dans les pays insulaires du Pacifique. L'établissement de la connectivité dans le Pacifique a été identifié comme l'une des grandes priorités de la région pour un développement inclusif étant donné l'insuffisance de l'accès aux TIC et la lenteur des progrès de la connectivité dans la sous-région (voir E/ESCAP/CICT/1). Cette insuffisance générale des communications au niveau des collectivités, notamment pour les communications en cas de catastrophe fait des pays du Pacifique l'une des sous-régions les plus vulnérables de l'Asie et du Pacifique en cas de catastrophe.

21. Considérant les préoccupations que suscitent l'accès aux TIC et en particulier la connectivité, le secrétariat a rédigé un rapport intitulé «Enhancing Pacific Connectivity».<sup>21</sup> Certaines des informations qui y figurent et que l'on trouvera ci-après au sujet des moyens d'agir et des progrès réalisés, pourraient aider les services nationaux de gestion des catastrophes à exploiter au mieux les ressources, capacités et largeurs de bande disponibles pour la gestion des catastrophes en général et l'alerte rapide au niveau communautaire en particulier. Bien que le câble semble devenir de plus en plus abordable, le satellite sera certainement nécessaire pour le service universel, comme moyen de renfort indispensable et pour les communications d'urgence et la diffusion fiable des avis d'alerte.<sup>22</sup>

22. La connectivité s'est régulièrement améliorée dans certaines zones du Pacifique. Bien que la plupart des habitants ne soient guère en mesure de choisir entre téléphone fixe ou mobile, ou accès à l'Internet, la situation s'améliore dans certaines économies. En 2007, l'Office des postes et télécommunications (OPT) de Polynésie française a signalé qu'au milieu de 2007 la connectivité par satellite avait été réalisée dans 47 îles et que l'on comptait pouvoir couvrir 60 îles pour la fin de 2008. Le câble sous-marin Gondwana 1, entre Sydney et la Nouvelle-Calédonie, a été officiellement mis en service en septembre 2008.<sup>23</sup> L'OPT de Nouvelle-Calédonie s'emploie actuellement à assurer la couverture à 100 % de la population par téléphone mobile. À l'issue du Forum des îles

<sup>21</sup> CESAP, *Enhancing Pacific Connectivity* (publication des Nations Unies, n° de vente E.08.II.R.14) (disponible à l'adresse <http://www.unescap.org/publications/detail.asp?id=1279>).

<sup>22</sup> Le câble devrait être plus abordable si l'on utilise des modèles service/coût d'installation novateurs comme le redéploiement de câble de la première génération et/ou des systèmes de construction et d'exploitation par le secteur privé au lieu de faire prendre en charge le coût des stations de transmission par les services nationaux. Le satellite a aussi plus de chance de donner de bons résultats si l'on offre de nouveaux modèles de service et d'exploitation afin de réduire les coûts (de manière à encourager une plus grande utilisation, ce qui aurait pour effet d'accroître les recettes nettes).

<sup>23</sup> Voir [www.eventpolynesia.com/newsroom/common/CO2\\_page\\_newsroom08063.htm](http://www.eventpolynesia.com/newsroom/common/CO2_page_newsroom08063.htm).

du Pacifique de 2007, des responsables ont fait état des progrès réalisés dans l'exécution d'un plan de connectivité numérique, y compris un système satellite spécifique pour les îles du Pacifique financé par l'Australie.<sup>24</sup>

23. Au niveau local et individuel, une connectivité universelle presque mondiale est possible grâce aux téléphones mobiles par satellite exploitant l'énergie solaire ou d'autres moyens similaires. Diverses sociétés peuvent chacune desservir au moins certaines zones du Pacifique. Cependant, des milliers de communautés de l'Asie et du Pacifique manquent encore de moyens de communication de base pour la gestion des urgences.<sup>25</sup> Des services de communication par satellite de plus large portée sont offerts par plusieurs sociétés desservant diverses zones du Pacifique, bien que l'une de ces sociétés domine largement les marchés dans le Pacifique.<sup>26</sup>

24. Outre les systèmes de communication d'urgence normalement envisagés, le programme international de recherche et de sauvetage COSPAS/SARSAT fonctionne depuis plus de 20 ans, et les technologies actuelles devraient pouvoir mettre de tels systèmes à la disposition des aéronefs et des navires, y compris ceux qui n'ont que de modestes moyens. Malgré cela, des milliers de navires sont dépourvus d'accès à de tels systèmes de sauvetage. Un effort concerté pour produire le matériel qui permettrait des communications d'urgence à un coût abordable (par téléphone satellitaire et SARSAT) pourrait aider à réaliser un tel rêve. Toutefois le monde continue à être chaque année le témoin de terribles tragédies qui auraient pu être évitées moyennant une plus large application de tels systèmes.

25. Un bon système de diffusion des prévisions, observations et messages d'alerte rapide doit tenir compte des modes de communication de la population et de la culture concernées, ainsi que de la nécessité de moyens de renfort et de canaux multiples pour atteindre les groupes cibles. Au Bangladesh, par exemple, les prévisions relatives aux aléas et la diffusion de l'alerte rapide utilisent les hauts parleurs de l'appel à la prière dans les mosquées, qui constituent des moyens de communication respectés et de large portée. Les prévisions peuvent être diffusées à la radio et à la télévision, affichées dans les lieux publics et (maintenant que le téléphone mobile est plus répandu au moins dans certains pays du Pacifique) envoyées par message court ou messages enregistrés sur le téléphone mobile (éventuellement à la demande des utilisateurs de téléphones). Ou bien encore, là où des téléphones sont aisément accessibles, des messages enregistrés donnant des prévisions constamment mises à jour sur les conditions météorologiques en mer et les conditions pour la pêche pourraient être accessibles sur une ligne téléphonique précisée (dont le numéro serait largement diffusé) afin que quiconque puisse appeler à tout moment. Des hauts parleurs de service public pourraient être placés dans des lieux appropriés au sein des collectivités, (par exemple près du marché, dans des bâtiments municipaux ou des centres d'activités religieuses) pour diffuser les nouvelles, les prévisions météorologiques et (lorsque cela est nécessaire) les messages d'urgence.

26. Il existe différents moyens qui permettent d'envoyer des messages d'avertissement aux collectivités. On signale que les Tonga possèdent un système

---

<sup>24</sup> Voir [http://findarticles.com/p/articles/mi\\_m0EIN/is\\_2007\\_Dec\\_20/ai\\_n27480963](http://findarticles.com/p/articles/mi_m0EIN/is_2007_Dec_20/ai_n27480963).

<sup>25</sup> Un effort concerté a été fait a) pour développer à un coût abordable des téléphones satellitaires multi-systèmes et les fabriquer en quantités raisonnables (par exemple 1-5000 pour commencer) et b) pour que tous les pays ou la plupart des pays du Pacifique négocient en tant que consortium pour obtenir des heures de diffusion auprès de plusieurs opérateurs de téléphones par satellite – étant entendu que des prix suffisamment attractifs se traduiraient par un plus grand volume d'affaires

<sup>26</sup> Certains pays de la région, dont l'Australie (à une réunion du secrétariat du Forum des îles du Pacifique tenue en 2007) et la Chine (à une réunion organisée en 2006 par la CESAP) ont proposé de nouvelles approches pour les communications par satellite dans le Pacifique et ont offert leur aide sous réserve de confirmation.

d'alerte communautaire alors que d'autres pays, comme l'Inde, utilisent des bases de données centralisées pour la diffusion des alertes sur le Web (voir A/C.2/61/CRP.1). Dans de nombreux pays, les avis d'alerte sont transmis par les chaînes publiques de radiodiffusion, qui demeurent l'un des moyens les plus largement utilisés pour atteindre la population, bien que les technologies plus récentes telles que le message court soient de plus en plus employées pour l'alerte rapide. Nombre des problèmes que pose l'alerte rapide dans les pays du Pacifique se posent également ailleurs en Asie. La mise en place de bons moyens de communication dans le Pacifique peut donc préparer la voie à un progrès similaire dans l'ensemble de la région de la CESAP.

27. Outre que la diffusion des messages d'alerte peut être améliorée par l'amélioration de la connectivité et l'emploi de moyens de transmission multiples pour la communication des messages, la préparation des communautés peut aussi être renforcée par une meilleure utilisation des ressources et installations disponibles, tels que les télécentres. Parallèlement aux efforts faits par les responsables de la gestion des catastrophes, les groupes chargés du développement des technologies de l'information et de la communication se sont activement employés à étendre l'accès à ces technologies dans les zones rurales du Pacifique. Ainsi, le secrétariat de la Communauté du Pacifique, l'Union internationale des télécommunications (UIT) et d'autres partenaires collaborent pour développer un système de connexion à l'Internet dans les régions rurales.<sup>27</sup> Ce système, conçu par le secrétariat de la Communauté du Pacifique en collaboration avec ses membres, a organisé dans plusieurs États du Pacifique des cybercentres ruraux utilisant les communications par satellite. L'UIT a apporté un financement pour l'installation de cybercentres supplémentaires. Ces installations pourraient jouer un rôle de catalyseur notamment aux fins suivantes : a) assurer des communications régulières entre les autorités nationales et locales et les communautés; b) analyser et cartographier les aléas et les catastrophes passées; c) consolider la connaissance locale des catastrophes; d) renforcer les capacités à l'échelon communautaire; e) prévoir une action palliative et f) encourager la simulation d'une riposte communautaire à un nombre multiple d'aléas.

### **Encadré 3**

#### **Succès obtenus en tirant parti des leçons du passé: Papouasie-Nouvelle-Guinée**

En 1998, un tremblement de terre de magnitude 7.0 sur l'échelle de Richter s'est produit à 30 km de la côte de Papouasie Nouvelle-Guinée, entraînant un tsunami qui a causé la mort de 2 200 personnes. On a reconnu que l'expérience acquise lors de tsunamis antérieurs n'avait pas été communiquée à la nouvelle génération et que les connaissances locales sur le comportement à adopter avaient été perdues. Avec l'assistance du Centre asiatique pour la prévention des catastrophes, les autorités ont lancé une campagne massive d'information et de sensibilisation sur les mesures à prendre face aux tsunamis. En 2000, un autre tremblement de terre d'une magnitude de 8.0 sur l'échelle de Richter accompagné d'un tsunami s'est produit dans le pays. Si les pertes matérielles ont été importantes, il n'y a pas eu de décès.

*Source :* Stratégie internationale de prévention des catastrophes, *Words into Action: A Guide for Implementing the Hyogo Framework* (Genève, 2007).

28. Pour de nombreux PMA et en particulier pour les petits États insulaires en développement, la mise en place et l'entretien de systèmes d'alerte rapide durables et dotés de ressources suffisantes au niveau communautaire représentent un défi étant donné notamment la vaste étendue géographique que couvrent certains pays du

<sup>27</sup> Voir [http://www.spc.int/corp/index.php?option=com\\_content&task=view&id=227&Itemid=1](http://www.spc.int/corp/index.php?option=com_content&task=view&id=227&Itemid=1).

Pacifique. En outre, la mise en place de moyens renforcés de communication et d'information pour gérer des sources d'information multidisciplinaires et assurer des communications et des consultations appropriées avec les collectivités et avec diverses parties prenantes a toujours été considérée comme une entreprise difficile dans le contexte du Pacifique.<sup>28</sup> Alors que les pays s'emploient à assurer le service universel par les technologies de l'information et de la communication, le moment est également venu d'assurer un service universel opérationnel pour la diffusion de l'alerte rapide, et d'aider les communautés à se préparer à répondre aux alertes en créant des synergies et en renforçant la collaboration entre les services chargés de la gestion des catastrophes et les services exploitant les technologies de l'information et de la communication.

### **III. PRINCIPAUX ALÉAS DANS LE PACIFIQUE ET MOYENS D'AMÉLIORER L'ALERTE RAPIDE**

29. Les principaux aléas naturels qui ont entraîné des dégâts dans les communautés du Pacifique peuvent se répartir entre cyclones, tsunamis et éruptions volcaniques. Dans le présent chapitre, nous examinerons sous l'angle de la communication les moyens d'améliorer l'alerte rapide pour faire face à ces aléas. Bien que les insuffisances de l'infrastructure informatique et télématique et de la connectivité constituent un problème fondamental auquel il faut remédier, une action dans d'autres domaines, telle que la mise en place d'arrangements institutionnels appropriés, peut également jouer un rôle majeur dans la communication des messages d'alerte.

#### **A. Les cyclones**

30. Les prévisions météorologiques, observations et avis d'alerte rapide sont disponibles pour quiconque dispose de la connectivité appropriée, mais sont souvent inaccessibles pour bon nombre de personnes dans le Pacifique et en Asie alors qu'ils pourraient les aider à assurer une meilleure riposte et à réduire les pertes. Ce genre d'information nécessite de bonnes communications – cependant les grandes paraboles de communication par satellite sont souvent démantelées et stockées en lieu sûr avant une tempête (ou endommagées au cours de la tempête) et les pannes d'électricité sont fréquentes durant les catastrophes. Il peut donc être utile de disposer d'un stock de téléphones et de radios par satellite pour ce genre de situation et d'envisager le déploiement de moyens supplémentaires avant l'arrivée du cyclone lorsque les prévisions le recommandent. La coopération entre le secrétariat de la Communauté du Pacifique, l'Australian Foundation for the Peoples of Asia and the Pacific (AFAP), l'UIT, la SIPC, la CESAP et l'Association des télécommunications des Îles du Pacifique peut faciliter ce genre de mesures.

#### **B. Les volcans**

31. Bien que les éruptions volcaniques soient généralement considérées comme un phénomène local, celles qui libèrent dans l'atmosphère d'importantes quantités de cendres ont un fort impact sur l'évolution mondiale du climat et sur les écosystèmes terrestres.

32. La plupart des éruptions volcaniques sont précédées suffisamment à l'avance d'indications (de la probabilité mais non du moment précis de l'éruption), qui permettent de notifier les populations menacées en temps utile, même si ce genre d'avertissement doit être transmis par une personne se rendant dans un village dépourvu d'électricité ou de communications électroniques. L'installation sur le site de certains volcans de l'Asie

---

<sup>28</sup> Stratégie internationale de réduction des catastrophes, «Living with Risks: A global review of disaster reduction initiatives» (2004).

et du Pacifique de systèmes de surveillance améliorés faciliterait la prévision de leur activité, mais exige la prise en compte du coût-efficacité de ce genre d'installation. La préparation des communautés est donc probablement ce qui importe le plus.

### **C. Les tsunamis**

33. Actuellement, les avis d'alerte sont communiqués par des messages sécurisés à destination de points de contact officiels et au public par l'intermédiaire du site Web du Centre d'alerte au tsunami pour la région du Pacifique.<sup>29</sup> Toutefois, le tremblement de terre et le tsunami survenus en 2004 dans l'Océan indien ont amené plusieurs pays à créer des capacités supplémentaires locales et régionales d'alerte rapide au tsunami et à renforcer les systèmes existants. Ainsi, l'Australie, l'Inde, l'Indonésie et la Thaïlande ont créé leurs propres versions de systèmes sous-régionaux. Bien que la liste des points de contact de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO ne fasse pas mention de nombreuses économies du Pacifique, des avis d'alerte rapide peuvent être envoyés à quiconque par le Centre d'alerte au tsunami pour la région du Pacifique. Le Centre a également élargi la portée de ses activités à d'autres océans, bien que les moyens locaux et sous-régionaux, lorsqu'ils sont fiables, doivent améliorer la capacité mondiale à formuler et diffuser des avis d'alerte rapide. En outre, le programme de «TsunamiReady»<sup>30</sup> a été mis au point pour aider les collectivités partout dans le monde à mieux se préparer en prévision des tsunamis. Geoscience Australia, la National Oceanic and Atmospheric Administration et d'autres organismes nationaux qui s'emploient à assurer un meilleur service à leur clientèle, sont généralement disposés à partager, sur une base appropriée, leurs connaissances, leur expérience et certaines capacités pour en faire bénéficier l'ensemble de la région.

34. L'établissement de communications fiables et de qualité entre les centres d'alerte (tels que le Centre d'alerte au tsunami pour la région du Pacifique) et les pays, de solides préparatifs et une bonne planification de la riposte, sont nécessaires pour réduire le risque d'atteinte à la vie et à l'infrastructure. La liaison a souvent été établie avec des individus désignés à cet effet mais n'a pas toujours été maintenue. Les contacts devraient être établis entre l'antenne responsable et des services officiels, plusieurs contacts supplémentaires étant désignés dans chaque pays afin de réduire le risque du syndrome « d'échec dû à l'existence d'un seul point de contact ». Ces mesures sont à prendre essentiellement au niveau des pays, peut-être avec une assistance régionale pour concevoir, examiner et appuyer une bonne planification et une exécution satisfaisante.

### **D. Points de contacts – examen préliminaire des lacunes**

35. Dans un examen initial portant sur 30 États du Pacifique (voir récapitulation au tableau 1), le secrétariat de la CESAP a constaté que divers organismes de gestion des catastrophes n'indiquaient pas de points de contact pour ces pays. Dans certains cas, les lacunes peuvent tenir au fait que certaines économies du Pacifique ne sont pas officiellement membres de certaines organisations internationales. Vu l'absence de ce niveau de contact fondamental pour le Pacifique, il est à craindre que les prévisions météorologiques courantes, observations et avis d'alertes sur les risques climatiques ou sur les tsunamis n'atteignent pas les capitales en temps voulu – et moins encore une population bien préparée au niveau communautaire.

---

<sup>29</sup> <http://www.prh.noaa.gov/pr/ptwc/>.

<sup>30</sup> <http://www.tsunamiready.noaa.gov/>.

**Tableau. Analyse des contacts pour une gestion pleinement opérationnelle des catastrophes dans le Pacifique**

Type d'aléa naturel	Organisation internationale compétente	Organisme national de contact approprié	Liste des points de contact
Climat, météorologie	OMM NOAA	BNGC, Service météorologique	L'OMM compte 21 membres ayant des territoires dans la région Sud-Ouest du Pacifique, parmi lesquels l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les États-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. <sup>a</sup>
Sécheresse	OMM UNCCD <sup>b</sup> NOAA	BNGC, Service météorologique (info au bureau du Premier Ministre)	L'UNCCD a affiché la liste des points de contact pour les pays et régions ci-après du Pacifique : Îles Cook, Fidji, Indonésie, Kiribati, Îles Marshall, Micronésie, Nauru, Nioué, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Samoa, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu et Vanuatu
Tsunami	UNESCO/COI NOAA/PTWC	BNGC, Service météorologique, Police (info au bureau du Premier Ministre)	Pas d'indication
Tous les aléas	PACSU	BNGC (info au bureau du Premier Ministre)	La liste des pays membres de la PACSU figure sur le site Web de la Commission <sup>c</sup>
	PDC	BNGC (info au bureau du Premier Ministre)	Pas d'indication
	PacificDisaster.net	BNGC	Pas d'indication
	CIPC	BNGC (info au bureau du Premier Ministre)	Pas de dispositif national dans les petits États insulaires en développement

<sup>a</sup> [http://www.wmo.int/pages/members/region5\\_en.html](http://www.wmo.int/pages/members/region5_en.html).

<sup>b</sup> <http://www.unccd.int/main.php>.

<sup>c</sup> <http://www.sopac.org/Member+Countries>.

*Abbreviations:*

BNGC	Bureau national de gestion des catastrophes
COI	Commission océanographique intergouvernementale
NOAA	National Oceanic and Atmospheric Administration
OMM	Organisation météorologique mondiale
PACSU	Commission du Pacifique Sud pour les géosciences appliqués
PDC	Pacific Disaster Center
PTWC	Centre d'alerte au tsunami pour la région du Pacifique
SIPC	Stratégie interne de préparation des catastrophes
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNCCD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

#### IV. L'ALERTE RAPIDE À DESTINATION DES COLLECTIVITÉS : COMMENT CONSOLIDER LES EFFORTS DANS LE PACIFIQUE

36. Le présent chapitre examine les moyens de faire appel aux organismes existants pour les activités à mener dans le Pacifique et les mesures à prendre pour renforcer ces organismes afin qu'ils apportent des services plus durables aux collectivités.

37. Les États des îles du Pacifique sont confrontés à des aléas naturels semblables et aux mêmes problèmes pour y faire face. Cela a donné lieu à une approche commune aux fins de la coopération régionale.<sup>31</sup> Sous les auspices de la Commission du Pacifique Sud pour les géosciences appliquées (PACSU), les responsables de la gestion des opérations en cas de catastrophe tiennent des réunions annuelles auxquelles participent de nombreux autres parties prenantes travaillant à la réduction des risques de catastrophe et à la gestion des catastrophes dans le Pacifique. Le réseau virtuel de partenariat pour la gestion des catastrophes dans le Pacifique (Pacific Disaster.Net), qui a été créé en partenariat avec la PACSU, l'International Research Foundation for Development, le PNUD et le BCAH, a été officiellement inauguré le 18 septembre 2008. Grâce à de telles initiatives, les pays intensifient leurs efforts de sensibilisation et de préparation aux catastrophes naturelles et formulent et exécutent des stratégies pour réduire les vulnérabilités au niveau communautaire, tout en utilisant le potentiel des mécanismes de coopération régionale.

38. Toutefois, le secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes a fait observer que dans la région du Pacifique dans son ensemble, la gestion des risques de catastrophe a été généralement considérée comme un problème environnemental ou humanitaire, ce qui se traduit par l'absence générale de politiques officielles, de structure organisationnelles et de cadre législatifs pour une action intégrée, coordonnée et programmatique.<sup>32</sup> Dans ce contexte, il reste à voir dans quelle mesure les fonctionnaires locaux et les populations du Pacifique bénéficient de l'accroissement des moyens disponibles pour la réduction des risques de catastrophe, la prévision des aléas, les observations et les avis d'alerte rapide.

39. Les parties prenantes aux systèmes d'alerte rapide pour le Pacifique se sont réunies les 5 et 6 septembre 2005 et sont convenues d'un projet de stratégie pour renforcer l'alerte rapide dans les pays insulaires du Pacifique,<sup>33</sup> qui a été approuvé à la treizième réunion régionale des gestionnaires des catastrophes, le 28 juin 2007<sup>34</sup> et qui est en cours d'exécution. La plupart des États du Pacifique possèdent des bureaux nationaux de gestion des catastrophes et s'emploient à élaborer et exécuter des plans d'action, avec une assistance soutenue de la PACSU. Le secrétariat de la CESAP a procédé à un examen des plans et stratégies de gestion des catastrophes de certains pays insulaires du Pacifique, qui sont parfois très complets. Toutefois, un grand nombre des problèmes relevés dans l'Enquête mondiale et d'autres documents se posent dans le Pacifique. Le Plan national d'action pour la réduction des risques de catastrophe et la gestion des catastrophes (2006-2016) de Vanuatu par exemple suscite des préoccupations analogues à celles dont il est question au paragraphe précédent. Bien que la formulation de tels plans et stratégies nationaux soit un important pas en avant pour améliorer l'alerte rapide au niveau communautaire, leur mise en œuvre et la traduction en action du schéma national en la matière est tout aussi importante.

---

<sup>31</sup> Stratégie internationale de prévention des catastrophes "Living with Risks: A global review of disaster reduction initiatives" (2004).

<sup>32</sup> Stratégie internationale de prévention des catastrophes, 2007, Disaster Risk Reduction: Global Review 2007 ([www.preventionweb.net/files/1130\\_GlobalReview2007.pdf](http://www.preventionweb.net/files/1130_GlobalReview2007.pdf)) p. 40.

<sup>33</sup> <http://www.sopac.org/data/virlib/MR/MR0604.pdf> p. 23-30.

<sup>34</sup> <http://www.sopac.org/data/virlib/MR/MR0649.pdf> p. 11.

40. Une lacune au niveau de l'exécution concerne les ressources humaines. Plusieurs États insulaires du Pacifique sont trop petits pour disposer d'une capacité de services publics importante en matière de systèmes d'information géographique, y compris l'obtention et la gestion des données spatiales, et le traitement de ces données pour l'évaluation de risques, la préparation aux catastrophes et les plans de riposte. De même, du fait que leur population est relativement faible pour permettre d'opérer dans des domaines hautement spécialisés comme le développement opérationnel et la diffusion de prévisions météorologiques et climatiques, d'observations et d'avis d'alerte, les petites économies en particulier peuvent devoir compter sur une coopération régionale renforcée.

41. Reconnaissant leurs limites et les contraintes liées à l'insuffisance des ressources, les pays insulaires du Pacifique se sont groupés pour créer un cadre régional d'action. En juin 2005, la douzième Réunion régionale sur la gestion des catastrophes dans le Pacifique est convenue d'un cadre d'action pour 2005-2015.<sup>35</sup> En juillet 2008, le Réseau des partenariats pour la gestion des catastrophes dans le Pacifique a organisé sa troisième réunion annuelle et engagé ses membres à définir des initiatives concrètes pour développer l'action immédiate. L'une de ces initiatives a trait à la constitution de partenariats Sud-Sud d'alerte rapide.

42. Pour mettre en œuvre un tel programme, il est essentiel de renforcer les mécanismes et institutions existants qui peuvent fournir des services durables pour l'alerte rapide et apporter un appui aux États du Pacifique.

## V. QUESTIONS SOUMISES À L'ATTENTION DU COMITÉ

43. En exécution de la résolution 64/1 de la Commission, en date du 30 avril 2008, le secrétariat a restructuré la Division des technologies de l'information, de la communication et de l'espace pour en faire une Division des technologies de l'information et de la communication et de la réduction des risques de catastrophe, chargée d'apporter des services de secrétariat au Comité des technologies de l'information et de la communication et au Comité de la réduction des risques de catastrophe. Les activités relatives à la diffusion des avis d'alerte et à la préparation des communautés relèvent des deux domaines d'activité de la division. Le secrétariat de la CESAP estime également que le Pacifique pourrait bénéficier de l'application de l'approche préconisée par la CESAP, qui met l'accent sur un développement économique et social multidisciplinaire durable et sur la mise en commun des connaissances au niveau régional.

44. Pour organiser de manière durable et sans faille l'alerte rapide et renforcer la diffusion des avis d'alerte et la préparation communautaire, il importe que le Comité en général et les États membres de la sous-région du Pacifique en particulier portent d'urgence leur attention sur deux domaines principaux:

a) L'apport de services durables aux gouvernements du Pacifique pour l'élaboration, l'optimalisation et l'exécution des éléments de leurs plans nationaux de gestion des catastrophes qui concernent l'alerte rapide et, à cet effet, la fourniture d'assistance aux initiatives et organisations de coopération régionale;

---

<sup>35</sup> « Investissement aux fins du développement durable pour la réduction des risques de catastrophe et la gestion des catastrophes dans les pays insulaires du Pacifique: pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes, Programme d'action pour 2005-2015 », adopté par les participants à la douzième Réunion régionale de gestion des catastrophes dans le Pacifique, 6-8 juin 2005, Madang, Papouasie-Nouvelle-Guinée.



b) La mise en place de services de communication universelle pour permettre l'alerte rapide universelle dans l'ensemble des îles habitées du Pacifique; un tel objectif permettrait des progrès sensibles dans la réalisation de l'Objectif 8 du Millénaire pour le développement, pour lequel un indicateur est le nombre d'utilisateurs de téléphones fixes et mobiles et d'abonnés à l'Internet.

45. En ce qui concerne le premier domaine d'action, les États membres et le secrétariat pourraient s'employer à donner suite aux recommandations ci-après en coopération avec d'autres organismes des Nations Unies.

a) Dresser une liste durable de points de contact ou antennes spéciales pour divers réseaux et initiatives internationaux et régionaux et assurer divers moyens de communication fiables entre les fournisseurs de services, les fournisseurs d'information et les centres nationaux de coordination, y compris un système d'alarme active pour confirmer la réception des messages;

b) Lorsque faire se peut, apporter un appui aux institutions existantes du Pacifique qu'il importe de renforcer et d'habiliter, afin de développer les systèmes d'alerte rapide;

c) Apporter un appui pour renforcer les bureaux nationaux de gestion des catastrophes et en créer là où il n'en existe pas encore et habiliter ces bureaux en leur apportant des informations et des connaissances, l'accent étant mis sur l'alerte rapide au niveau communautaire;

d) Apporter une assistance aux gouvernements pour l'élaboration, l'application et l'adaptation de leurs politiques, stratégies et programmes en matière d'alerte rapide;

e) Procéder à l'évaluation systématique des besoins de systèmes d'alerte rapide « de bout en bout » aux niveaux national et local à l'appui de ces politiques, stratégies et programmes;

f) Analyser et proposer des moyens durables pour la réception et la diffusion des prévisions, observations et message d'alerte rapide avec la participation des collectivités.

46. S'agissant du deuxième domaine d'action, le Comité voudra peut-être examiner à des fins pratiques les recommandations ci-après :

a) Procéder à un examen des politiques et programmes en matière de télématique et d'informatique afin d'intégrer les éléments de l'alerte rapide au développement de l'infrastructure, des applications et des initiatives faisant appel aux technologies de l'information et de la communication afin d'assurer des services de communication universels;

b) Effectuer une analyse approfondie de l'accès aux technologies de l'information et de la communication pour l'alerte rapide au niveau communautaire dans le Pacifique, en vue de consolider les moyens et ressources existants pour la diffusion d'avis d'alerte à tous les membres des communautés;

c) Créer un modèle pour l'organisation de systèmes d'alerte rapide dans les institutions de recherche, télécentres ou autres centres communautaires d'analyse et de recherche existants en faisant appel à des partenariats tels que Sentinel Asia;

d) Organiser un débat et élaborer des plans pour le financement et la mise en place de services de connectivité universelle aux fins des communications d'urgence et de l'alerte rapide;

e) Appuyer des partenariats public-privé faisant intervenir les autorités, la société civile et le secteur privé afin de mettre à disposition à un prix abordable des téléphones satellitaires et des balises SARSAT ou autres systèmes pour assurer un service d'alerte rapide durable de bout en bout.

- - - - -